

24 mai 2017

## Projet du port à Lézardrieux. Les usagers s'interrogent

La municipalité a présenté un ambitieux projet pour le port. Si le comité des usagers voit d'un œil favorable ces aménagements, il émet des doutes sur la future Maison de la mer.



Les représentants des usagers du port rappellent l'origine majoritairement locale des usagers du port rendue possible par des tarifs compétitifs. -

Concernant la partie maritime du projet d'aménagement, c'est-à-dire la création de 40 places supplémentaires en eau profonde ainsi que de 20 places visiteurs et divers aménagements, le comité des usagers ([CLUUP](#)) a exprimé un avis favorable.

***Le coût de la partie maritime estimé à 1 590 000 € pour un coût global (maritime et terrestre) annoncé à 3.8M € intègre une part significative de frais d'études. Dans la mesure où elle est techniquement réalisable, cette création de places supplémentaires va dans le sens du développement du port et d'un meilleur accueil des bateaux visiteurs. De plus, les redevances supplémentaires ainsi générées devraient couvrir les charges d'amortissement de l'investissement et éviter, ainsi, une hausse des tarifs.***

Concernant la partie terrestre du projet, c'est-à-dire la création d'une maison de la mer de 600 m<sup>2</sup> de surface au sol ainsi que le réaménagement du parking, pour un montant estimé de 2,2M €, les représentants des usagers ont exprimé leurs réserves.

### Projet disproportionné

Ils considèrent que ce projet est disproportionné par rapport aux besoins des usagers et comporte des développements tels que : salle de réunion de 80 places assises, espace de promotion du territoire etc. qui ne sont pas directement liés au fonctionnement du port de plaisance, mais dont le coût (à l'exception de 300 000 € de subventions du contrat de territoire) sera majoritairement financé par les redevances du port de plaisance.

Comme expliqué par l'adjoint au port lors du conseil portuaire :

***Nous allons vers un port haut de gamme.***

Les représentants des usagers du port rappellent l'origine majoritairement locale des usagers du port rendue possible par des tarifs compétitifs.

***A l'avenir, pour faire face à ces nouvelles charges : amortissement de l'investissement, frais financiers, entretien du bâtiment etc., l'équilibre entre recettes et charges portuaires ne pourra être maintenu que par une augmentation des tarifs, certainement plus en rapport avec un port « haut de gamme ». Est-ce vraiment le souhait des usagers locaux ?***

## Manifestations nautiques : quid du budget de la ville ?

Le port de Lézardrieux devrait accueillir plusieurs manifestations nautiques d'importance cet été : [Nationale Muscadet](#), [Classic Channel Régata](#). Le comité des usagers du port a exprimé son intérêt pour ces manifestations qui permettent de faire connaître le port, la ville de Lézardrieux et l'arrière-pays, « même si, du fait de la présence d'une flotte importante de bateaux de régate, ces manifestations réduisent considérablement la capacité d'accueil des visiteurs pendant la période estivale ».

Cependant, en examinant le budget 2017 du port de plaisance présenté en conseil portuaire, le comité local des usagers a appris « avec surprise » que des frais de réceptions relatifs à ces manifestations y étaient budgétés pour un montant de 20 000 €. « **Aucune dépense de cette nature n'est prévue, pour ces mêmes manifestations, dans le budget de la ville de Lézardrieux, celle-ci prenant à sa charge la partie logistique terrestre des manifestations, la partie logistique maritime étant assurée par le port de plaisance** ».